

PROFIL D'ENSEIGNEMENT

BACHELIER DE SPÉCIALISATION EN
PÉDIATRIE ET NÉONATOLOGIE

Date de prise d'effet: 14/09/2021

Date de mise à jour: 14/09/2021

IDENTIFICATION DE LA FORMATION

Intitulé	Bachelier de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie
Localisation	Campus HEPN, Rue Henri Blès 192 5000 Namur
Niveau CEC	6
Secteur	Santé
Domaine d'études	15. Sciences de la santé publique
Département	Sciences de la santé publique et de la motricité
Cycle	1er cycle
Type	Court
Crédits	60
Grade académique	Bachelier de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Le grade de bachelier de spécialisation en pédiatrie et néonatalogie donne accès au titre professionnel particulier régi et protégé par l'Arrêté ministériel du 16 février 2012 fixant les critères d'agrément autorisant les praticiens de l'art infirmier à porter le titre d'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie. L'accès à ce grade est possible pour les porteurs de titre de bachelier en soins infirmiers ou équivalent et leur permet de développer leurs compétences dans ce domaine spécifique de la profession.

L'infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie est un professionnel qui développe des compétences d'expertise clinique dans son domaine pour répondre à une complexité croissante des situations professionnelles tant en intra, qu'en extrahospitalier. Ces compétences spécifiques permettent d'analyser les demandes de la population, d'évaluer les situations à risque, complexes et singulières que sont celles des nouveau-nés, prématurés ou à terme, des enfants et des adolescents, du fait de l'évolution constante de leur développement. Praticien réflexif, il s'engage dans un développement continu et promeut la croissance d'une identité professionnelle distincte et affirmée¹.

Ses missions contribuent à promouvoir la santé et le développement optimal de l'enfant en favorisant son éveil, son autonomie et sa socialisation, tout en tenant compte de son

¹ Directive 2013/55/UE du Parlement Européen et du Conseil du 20 novembre 2013 modifiant la directive 2005/36/CE relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles.

environnement familial (parents, fratrie, personne significative, etc.), culturel, spirituel et psychosocial.

L'infirmier spécialisé est membre du triangle pédiatrique « Enfant - Famille - Infirmier spécialisé en pédiatrie et néonatalogie » et travaille en interdisciplinarité pour construire un projet commun centré sur l'enfant en potentialisant des approches différentes.

Il prend soin de l'enfant en tant que personne, dans le respect de ses droits, de ses besoins, de sa personnalité, de ses capacités développementales et psychomotrices aussi bien sur le plan individuel qu'en collectivité. Sa démarche intègre les activités de prévention, de promotion, de restauration de la santé, de réadaptation ainsi que les soins aigus, continus et palliatifs.

Cette formation correspond au niveau 6 du Cadre Européen de Certification² (CEC). Elle propose une offre d'enseignement diversifiée et adaptée au marché de l'emploi. La dimension humaine de cet enseignement prépare les étudiants à être des citoyens actifs dans une société démocratique. Cette formation crée et maintient un haut niveau de connaissances ; elle stimule en permanence la recherche et l'innovation.

LES COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle d'infirmier en pédiatrie et néonatalogie :

- Participer activement à l'actualisation de ses savoirs et de ses acquis professionnels
- Evaluer sa pratique professionnelle et adopter une attitude réflexive
- Développer un esprit critique
- S'engager dans son projet de formation professionnelle
- Faire preuve d'engagement professionnel
- Promouvoir la qualité des soins
- Gérer ses émotions et son stress
- S'engager dans un projet de recherche

2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires :

- Respecter la déontologie propre à la profession
- Respecter l'éthique professionnelle
- Respecter la législation et les réglementations

3. Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles, et administratives

- Mobiliser les ressources de l'environnement professionnel
- Travailler en collaboration, en interdisciplinarité avec les différents intervenants de l'équipe ainsi que l'enfant, les parents et/ou la personne significative
- Accompagner les pairs dans le développement de leurs compétences professionnelles
- Innover et faire preuve de créativité

² Missions de l'enseignement supérieur telles qu'elles ont été précisées lors de la Conférence des ministres européens en avril 2009

4. Concevoir des projets de soins infirmiers pédiatriques :

- Recueillir et sélectionner les données pertinentes
- Identifier les besoins réels, potentiels, latents, non exprimés
- Fixer des objectifs
- Choisir et planifier les interventions de soins en utilisant à bon escient, des concepts, des méthodes et des protocoles
- Evaluer la démarche et les résultats des interventions

5. Assurer une communication professionnelle :

- Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Utiliser et développer des modes et/ou outils de communication ludiques, didactiques, éducatifs
- Collaborer avec l'équipe pluri professionnelle
- Etablir une relation de confiance avec l'enfant, les parents et/ou la personne significative
- Informer, éduquer, accompagner l'enfant, les parents et/ou la personne significative

6. Réaliser les interventions de soins à caractère autonome, prescrit et/ou confié :

- Accomplir des prestations de soins intégrés
- Adapter le soin à la situation et aux différents contextes développementaux, psychoaffectifs, culturels, sociaux, institutionnels, d'urgence et de fin de vie
- Evaluer l'aboutissement des interventions